



# ERASMUS+



## Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

### Mobilité des étudiants et des personnels

#### **Déclaration en matière de stratégie Erasmus**

La participation au programme Erasmus + s'intègre dans la stratégie d'internationalisation et de modernisation du Lycée Gallieni qui vient d'obtenir le Label de « Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence de la Mobilité et du Transport intelligent" en 2020.

Inscrite dans les attendus du cahier des charges pour la labellisation « Excellence », la politique de modernisation et d'innovation initiée dans le cadre du Campus d'Excellence nourrit une réflexion à long terme de la stratégie d'internationalisation de l'établissement, en tenant compte de son profil en matière d'enseignement supérieur. L'établissement peut ainsi s'appuyer sur un réseau de partenaires économiques à rayonnement international : Continental Corporation, Renault Software, Actia group, SII ou encore, dans le domaine du transport et de la logistique, l'AFT (Association française des Transports).

Sa stratégie européenne peut également s'appuyer sur différentes catégories de personnels : du directeur opérationnel du Campus, ancien chargé de programme ERASMUS+ auprès de la commission européenne, aux personnels enseignants engagés dans différents projets ERASMUS+ et ayant développé, au sein de la structure, des sections européennes.

Subissant une dégradation de son image suite à la surmédiation d'évènements internes en février 2018 (cf. Une de l'Express : « Gallieni : Enquête sur un lycée en état de guerre »), l'ensemble des personnels s'attache à revaloriser celle-ci. La stratégie européenne est l'un des vecteurs de cette réhabilitation.

Dans l'ensemble, le public accueilli est plus socialement défavorisé que la moyenne nationale, l'établissement est ainsi le lycée polyvalent disposant de l'indice de position social le plus faible de Toulouse et de sa métropole. Le taux de boursiers dans le pré-Bac est de 54% et de 66% pour les boursiers de l'enseignement supérieur. Ce public, socialement moins favorisé et moins enclin culturellement à la mobilité géographique, est identifié comme ayant moins d'opportunités que d'autres.

Le lycée accueille un peu plus de 1000 apprenants dont 180 étudiants en BTS et post-BTS, il participe déjà à des projets européens et internationaux aussi bien pour l'enseignement supérieur que pour l'enseignement professionnel : Protandem avec l'Allemagne (depuis 2017), projet Erasmus+ for EFP (2020), projet européen (Erasmus + KA3) visant à construire un réseau européen professionnel dans le domaine du transport et de la logistique en collaboration avec notre partenaire, l'AFT (2020). Il travaille en collaboration avec la DAREIC.

La stratégie européenne de l'établissement est d'ores et déjà mise en ligne sur le site de l'ENT et actualisée régulièrement : <https://joseph-gallieni.mon-ent-occitanie.fr/>

Notre participation au programme Erasmus+ a pour objectifs :

### **1) De créer une filière de l'excellence :**

En s'inscrivant dans la stratégie internationale propre au Campus, et en s'appuyant sur celle-ci, nous souhaitons favoriser une meilleure insertion professionnelle, un développement qualitatif et quantitatif de l'employabilité des étudiants de BTS grâce à l'amélioration des capacités d'adaptation ainsi qu'au renforcement des compétences linguistiques et professionnelles. La réalisation de stages et de missions à l'étranger est un atout majeur pour leur réussite et l'intégration dans des entreprises de cultures européennes, mais également pour leur poursuite d'études.

En effet, pour les étudiants de BTS, et plus particulièrement ceux du secteur tertiaire, GTLA (Gestion des Transports et Logistique Associée), la dimension relationnelle et la communication sont primordiales dans la formation. Ainsi, en s'insérant dans des entreprises européennes, l'étudiant développe des capacités d'adaptation, mais aussi des aptitudes à communiquer de façon adaptée et approfondie dans une langue vivante étrangère. Compétences qu'il aura sûrement à exploiter dans une entreprise de transport et/ou lors d'une poursuite d'études.

Dans un contexte économique concurrentiel, en perpétuelle évolution, cette ouverture culturelle européenne sur d'autres modes de fonctionnements, d'organisations et de modes de vie, devient un atout majeur pour la réussite et l'intégration de nos étudiants.

### **2) De développer les compétences des enseignants :**

En assurant la régularité des mobilités de formation et la coopération transnationale pour générer des pratiques innovantes et améliorer la qualité des enseignements.

Les partenariats tissés avec les établissements et les entreprises européennes sont autant d'échanges d'informations aussi bien professionnelles, que culturelles et pédagogiques, créant une dynamique propice à l'évolution des pratiques au niveau des équipes ; par exemple, comprendre et s'inspirer des caractéristiques de l'apprentissage en Allemagne. Nous devons développer ces partenariats réciproques de qualité en nous appuyant sur des opportunités liées à notre labellisation « Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence » mais aussi en exploitant les outils et structures à notre disposition : Erasmus+ Project Results Platform, DAREIC, ...

Le lycée Gallieni développe une politique d'ouverture internationale proactive qui s'inscrit dans le cadre du Label de Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence et cherche à développer la mobilité de ses étudiants, tout comme l'accueil de ceux de ses partenaires.

Nous envisageons des perspectives d'évolution à moyen et long terme de notre stratégie d'internationalisation :

- 1) En étendant les possibilités de mobilités de stages en entreprises aux étudiants des autres BTS de l'établissement : BTS Maintenance des véhicules transport routier et BTS Maintenance des véhicules particuliers.
- 2) En développant des mobilités mixtes pour les personnels. Elles peuvent se dérouler de manière à alterner des actions d'observation en présentiel, dans les établissements de formation partenaires, et des échanges à distance dans le cadre d'un projet pédagogique collaboratif sur un thème lié à la formation professionnelle en transport.
- 3) En créant des partenariats pédagogiques et professionnels avec des établissements d'enseignement susceptibles d'accueillir des étudiants entrants à des fins de formation.
- 4) En intégrant et en participant à l'animation d'un réseau européen de centres de formation d'excellence dans le domaine de la mobilité, du transport et de la logistique à travers un projet ERASMUS + KA3, initié par l'AFT.

Nous souhaitons également, à terme, réaliser l'accueil d'enseignants, formateurs ou chercheurs dans une volonté de créer des parcours incluant des périodes de formation réciproques dans des établissements partenaires à l'étranger (lycées, universités, entreprises).

La mobilité des étudiants et du personnel permet d'atteindre les objectifs définis préalablement par une amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement, de même que par l'adaptation à un contexte économique et social en perpétuelle évolution.

Notre démarche de projet vise à instaurer une éducation ouverte vers l'Europe, dimension incontournable pour une meilleure intégration sociale et professionnelle de nos étudiants.

Pour atteindre nos objectifs, nous développons et consolidons des partenariats réciproques de qualité. Le projet est susceptible de solliciter 10 bourses par an au bénéfice d'étudiants de 1ère année de BTS. La destination retenue s'appuie sur une opportunité de recherche d'écoles partenaires et/ou d'entreprises de transport et/ou de logistique en Europe. Elle est possible grâce à des partenariats existants et à des recherches auprès d'établissements d'enseignement supérieur en transport. Un partenariat tissé depuis 2017 avec un lycée et des entreprises à Düsseldorf a permis à 8 étudiants de BTS de réaliser des stages dans des entreprises de transport et/ou de logistique et d'accueillir, de manière réciproque, 8 allemands au sein de nos entreprises françaises. Ce partenariat perdure et s'améliore grâce à la mise en place d'une communication adaptée et d'outils d'évaluation.

Des partenaires se sont d'ores et déjà engagés par la rédaction d'une lettre d'intention d'accueil de stagiaires français à Madrid, à Saragosse, à Algesiras. Toute l'équipe projet du lycée, nos partenaires (AFT, DAREIC) ainsi que les entreprises françaises (tutrices de stages) sont mobilisés pour établir des partenariats pérennes. Les lettres d'intention (voir annexe 2) attestent d'un accord préalable de prise en charge dans des conditions propices à la meilleure réalisation des objectifs du stage (choix d'une entreprise de stage qualitative, accueil et soutien de l'étudiant, aide à la recherche d'un logement, ...). Les activités professionnelles à réaliser en stage sont décrites, puis déclinées en compétences dans la convention de stage, signée par les trois partenaires (étudiant, lycée, entreprise) avant le début du stage. Nous nous engageons de façon réciproque, à accueillir les étudiants de nos partenaires (établissement de formation) dans le cadre d'un stage dans les entreprises locales.

Les périodes de stage à l'étranger correspondent aux périodes de formation en milieu professionnel obligatoires et planifiées en 1ère année de BTS. Le suivi et l'évaluation qualitative du stage sont réalisés selon le même protocole que pour la formation traditionnelle. Un enseignant du BTS suit le déroulement du stage, en présentiel ou à distance, et valide l'acquisition des compétences préalablement négociées, en début, puis en cours de stage pour éventuellement réaliser des ajustements, mais également à la fin de la période.

La participation au Programme Erasmus+ permettra à moyen et long terme d'activer le triangle de la connaissance en contribuant à créer un lien entre l'enseignement supérieur et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional.

En proposant des partenariats économiques et pédagogiques avec les entreprises locales (transporteurs nationaux et/ou internationaux par voie terrestre, maritime, ferroviaire, fluviale mais aussi aérienne), nous promouvons leurs activités grâce aux étudiants « ambassadeurs » préalablement formés. Ainsi, les étudiants peuvent développer des compétences attendues pour leurs diplômes, telles que "mettre en œuvre des opérations de transport et de prestations logistiques" évaluées lors de l'épreuve du BTS GTLA (et liées au pôle d'activité n°1). Ces partenariats s'inscrivent également dans un contexte régional toulousain favorable à l'innovation avec la présence de clusters liés à la mobilité et au transport : Automotech, Mipirail, La Grappe automobile, TransTen, Aerospace Valley.

Ce contexte régional et cette dynamique ont prévalu à l'émergence du projet de Campus des métiers et des qualifications d'Excellence puisque 3 des clusters sur 5 sont adhérents de celui-ci.

L'impact de la participation au projet Erasmus + va permettre de développer une filière de « l'Excellence » nécessaire à la modernisation de notre établissement et va contribuer à la qualité de notre Label de Campus des Métiers et des Qualifications" d'Excellence de la Mobilité Intelligente ».

La mobilité va induire des changements significatifs et durables sur les étudiants et les enseignements :

1 – En augmentant les niveaux de qualification pour former les diplômés dont l'Europe a besoin.

Pour suivre cet objectif, nous allons identifier des indicateurs, si possible mesurables et temporels :

- Renforcement des compétences linguistiques : évolution des notes à court terme (c'est-à-dire tout au long de la formation, avant et après la mobilité), puis à moyen terme (lors de l'examen du BTS) et de la motivation des étudiants pour leurs apprentissages (investissement dans les cours de langues témoigné par les enseignants) mais aussi à long terme, grâce au suivi de leur insertion professionnelle et poursuite d'études en relation avec l'international.
- Renforcement des compétences professionnelles en transport et logistique : évolution des notes, notamment pour le module « Mise en œuvre des opérations de transport et/ ou de logistique associée » à court terme (c'est-à-dire tout au long de la formation, avant et après la mobilité), puis à moyen terme (lors de l'examen du BTS).
- Renforcement des compétences transversales de l'étudiant, avant et après la mobilité :
  - prise de confiance dans ses capacités pour la recherche d'un stage en 2e année, pour l'ensemble des enseignements et pour la poursuite d'étude.
  - amélioration du savoir-être professionnel : communication écrite et orale qualitative et adaptée à une situation, assertivité.
- Développement d'une culture de la mobilité par l'accroissement du nombre de demandes de mobilités.
- Augmentation de la réussite au BTS des étudiants mobiles comparée aux autres étudiants.
- Amélioration du taux d'insertion professionnelle des étudiants mobiles comparée aux autres étudiants après le BTS (en 2018, les indicateurs nationaux, suivis annuellement par l'AFT, précisent un taux d'emploi de 63% à 6 mois pour les étudiants titulaires du BTS GTLA).
- Accroissement des taux de pression et amélioration de la qualité du recrutement à l'entrée du BTS : motivation pertinente sur Parcoursup, nombre de demandes concernant la mobilité internationale, etc.

L'équipe Projet (le coordonnateur du projet, également enseignant de disciplines professionnelles et impliqué dans la préparation des étudiants à la mobilité, les enseignants en langue, la Direction de l'établissement) s'attache à identifier, collecter les données et suivre ces indicateurs pour les répertorier dans un document collaboratif, nécessaire à une analyse de l'efficacité et de l'efficience des actions menées.

Ainsi, il s'agit de vérifier si les objectifs et les résultats visés sont atteints, si les indicateurs sont pertinents, s'il faut mettre en place des actions correctives.

De plus, les résultats de cette analyse doivent être communiqués pour démontrer l'impact réel du projet de mobilité internationale et convaincre l'ensemble des parties prenantes de la nécessité de le pérenniser. Le tout dans un souci constant d'amélioration continue.

## 2 – En améliorant la qualité et la pertinence de notre enseignement grâce à la mobilité des enseignants et à la coopération transnationale :

- Les partenariats tissés en Europe permettent des échanges d'informations sur la gestion de la qualité pédagogique et professionnelle et sur les modes d'organisation d'autres établissements, susceptibles de générer des pratiques innovantes d'un pays à l'autre et d'être exploitées dans le cadre d'un benchmarking.

Nous allons réaliser un document collaboratif interne permettant le recueil et l'exploitation de ces informations, véritable base de données pour une amélioration continue de nos projets.

- La création d'une dynamique propice à l'évolution des pratiques au niveau des équipes et de l'organisation de la formation (nouer des partenariats, travailler en co-animation, en équipes interdisciplinaires) ne peut que renforcer la culture internationale de l'établissement.

- Une étude qualitative administrée auprès des étudiants et donnant des indications sur la qualité de leur mobilité permettra d'améliorer notre gestion de la qualité de la préparation : entreprises partenaires préparées à l'accueil, richesse des activités professionnelles, disponibilité du personnel de l'entreprise, découverte de nouvelles méthodes de travail, recommandations pour une meilleure préparation, ...

3 – En favorisant le financement pour le développement de cette filière d'excellence:

A travers les possibilités offertes par les échanges européens, nous ambitionnons de mieux intégrer le monde économique régional au sein de notre établissement afin de nouer des partenariats de formation durables et qualitatifs. Le bénéfice de ces partenariats renforcés pourra, par exemple, se traduire par l'augmentation du versement de la taxe d'apprentissage propice au développement des mobilités.